



Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

**FRAAP**

CAHIER #3  
ENQUÊTE  
LES ARTISTES  
PLASTICIENS  
ET LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

# Fraap

fédération des réseaux  
et associations  
d'artistes plasticiens

**Publications :**

- **DVD** : 1<sup>ères</sup> rencontres nationales des artistes plasticiens, enregistrement des ateliers et forums, 17 – 20 septembre 2003, Grande Halle de la Villette, Paris.
- **Cahier # 1** : La Fraap, décembre 2005.
- **Cahier # 2** : Portrait des associations d'artistes plasticiens, membres de la Fraap, avril 2006.

**Cahier # 3** : Enquête : les artistes plasticiens et la formation professionnelle.

**Directeur de la publication** : Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens.

Cette enquête a été menée par la Fraap et réalisée par Camille Lobry.

**Conception graphique** : Mehdi Bouchafa - mbouchafa@hotmail.fr

**Impression** : Imprimerie SENPQ, 93500 Pantin, Décembre 2008.

**Dépôt légal** : 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 – ISSN en cours.

**3** **ÉDITO**

**6** **INTRODUCTION**

**7** **LE QUESTIONNAIRE**

**11** **L'ENQUÊTE**

<b>1. Le profil des artistes</b>	<b>11</b>
1.1 L'âge	11
1.2 Le sexe	12
1.3 La situation géographique	13
1.4 La pratique artistique	16
1.5 Le régime de sécurité sociale	17
1.6 La formation initiale	18
1.7 La situation socioprofessionnelle et la seconde profession	20
1.8 Conclusion	23
<b>2. Les besoins de formation</b>	<b>24</b>
2.1 L'intérêt et les attentes	24
2.2 Les besoins de formation dans le domaine artistique	25
2.3 Les besoins de formation dans d'autres domaines	27
<b>3. Les aspects techniques et financiers</b>	<b>30</b>
3.1 Durée et périodicité	30
3.2 Le financement de la formation	31
3.3 Les frais connexes : déplacement, hébergement et restauration	34
<b>4. Les artistes et l'activité de formateur</b>	<b>35</b>
4.1 L'offre de formation dans le domaine artistique	36
4.2 L'offre de formation dans d'autres domaines	37
4.3 Les compétences de formateur des artistes	39
<b>5. Indice de satisfaction relatif au questionnaire</b>	<b>41</b>

**42** **CONCLUSION**

<b>1. Reconnaître la spécificité de la situation des artistes</b>	<b>42</b>
<b>2. Les formations attendues</b>	<b>42</b>
<b>3. Le financement</b>	<b>43</b>
<b>4. Les propositions de localisation de la formation</b>	<b>44</b>

## ÉDITO

### LA LOI

LOI n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social.

TITRE I<sup>er</sup> : DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

Chapitre I<sup>er</sup> : Dispositions générales

Article 2

L'article L. 900-1 du code du travail est ainsi modifié :

*« La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. La formation professionnelle continue a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel et à leur promotion sociale. (...) »*

### 3

### LE DÉNI DU DROIT

La formation professionnelle n'est pas seulement un droit, mais selon la loi du 4 mai 2004 « une obligation nationale ». Cependant les artistes plasticiens n'y ont actuellement pas accès.

Le déni de ce droit est toujours accompagné d'une argumentation byzantine sur la situation sociale des plasticiens : leur précarité financière rendrait impossible l'accès à une formation professionnelle, alors qu'ils sont maintenus dans cette précarité par une culture de la gratuité institutionnalisée ; alors même qu'ils contribuent sans conteste au « développement économique et culturel » du pays.

Il convient donc de rappeler que la formation professionnelle a précisément pour but, comme l'énonce la loi, le maintien de l'emploi, le développement des compétences, l'insertion professionnelle. Répondre à la demande de formation professionnelle des plasticiens nécessite avant tout que l'État ait le courage politique de s'affronter aux problèmes de ce secteur, condition *sine qua non* pour enclencher la création d'un dispositif approprié, nourri d'une réflexion globale sur la situation spécifique des plasticiens.

## LA PROCRASTINATION INSTITUTIONNELLE COMME MOYEN D'INACTION

Depuis la réunion de « concertation du 19 décembre 2002 organisée par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité », force est de constater qu'aucune avancée concrète n'est intervenue. Les ministères de tutelle se satisfont d'un dossier au point mort. Ils noient toute possibilité de progression en prêtant une oreille complaisante au refus de participation financière des diffuseurs et en voulant imposer une approche globale du problème à tous les auteurs donc à une multitude de professions dont les ressources et les conditions d'exercice divergent sensiblement. Ainsi en six ans aucune nouvelle piste n'a été explorée. Comment interpréter ce déni de droit, si ce n'est comme un reflet de l'incapacité du ministère de la Culture et de la Communication, à prendre la mesure de ses responsabilités, à innover dans sa réflexion et à construire les moyens nécessaires aux enjeux professionnels du secteur dont il a la charge ?

## UN BESOIN URGENT ET SPÉCIFIQUE

L'enquête sur les besoins en formation professionnelle des artistes plasticiens, menée par la Fraap, pointe clairement que la demande de formation est forte et partagée par une large majorité de plasticiens. Elle démontre de plus que cette demande est spécifique et pointue, liée soit aux mutations technologiques et à l'évolution des processus de création, soit aux difficultés de s'approprier les connaissances croisées nécessaires pour s'inscrire dans l'ensemble des réseaux professionnels.

L'enquête souligne que, quel que soit le futur dispositif de formation continue mis en place, il devra répondre à des critères de proximité : proximité avec les apprentissages répondant à des besoins techniques, proximité avec une connaissance aigüe du secteur des arts plastiques, et enfin proximité territoriale pour des raisons financières et temporelles. Par exemple, s'il semble évident pour les formations initiales dans les écoles d'art que les enseignants doivent être des artistes, cette évidence doit être partagée dans le cas de la formation professionnelle, ne serait-ce que pour que les formateurs parlent la même langue que les artistes en formation.

## EXPLORER DES PISTES ORIGINALES

En prenant ce critère de proximité comme point d'appui de futures formations professionnelles, de nouvelles pistes sont à explorer : le réseau national d'associations d'artistes pourrait contribuer, avec rapidité et souplesse, à la mise en place de la formation professionnelle. Les associations d'artistes possèdent de nombreux avantages : bien ancrées sur le territoire, connues et reconnues aussi bien par les artistes que par les collectivités territoriales, expertes aussi bien dans les domaines de la création et de la production que de la diffusion ou de l'accompagnement des artistes, elles peuvent proposer des formations précises et répondant aux besoins réels des plasticiens de leur région. Ainsi des associations d'artistes pourraient en

tant qu'organismes de formation professionnelle conclure des conventions avec des écoles d'art pour utiliser les plateaux techniques de ces dernières pendant les périodes de vacances. À l'image de structures associatives existant dans d'autres pays, tel le Québec ou la Suède, la création dans chaque région de coopératives de production et de formation permettrait aux plasticiens de trouver aussi bien un accompagnement technique pour la réalisation d'une œuvre, qu'un éventail de formations.

### ÉVITER LES CRITÈRES DISCRIMINATOIRES

Le droit à la formation professionnelle doit permettre à tous les artistes d'accéder à une professionnalisation continue.

En parfaite contradiction avec la loi sur la formation professionnelle qui prône l'accès le plus large aux formations, opter pour un critère financier afin de distinguer ceux qui auraient ou non droit à une formation professionnelle reviendrait à adopter un critère discriminatoire contestable aussi bien juridiquement qu'humainement.

Par exemple, prendre le critère de l'affiliation des artistes à la sécurité sociale-Maison des Artistes pour ouvrir un droit à la formation professionnelle serait subordonner l'accès aux formations à une condition externe sans rapport avec les objectifs légaux de la formation professionnelle et sans prise en compte de la situation sociale fluctuante et diversifiée des plasticiens. Faire un tel choix reviendrait aussi à entériner le fait que l'accès à la formation professionnelle serait ouvert à ceux qui sont déjà le mieux insérés professionnellement (comme si seuls les salariés en activité avaient le droit de bénéficier d'une formation professionnelle et non les demandeurs d'emplois). S'il faut retenir un critère d'accès, le seul légitime est l'identification à la sécurité sociale -Maison des Artistes, et non la distinction entre assujettis et affiliés.

5

### S'APPUYER SUR UN RÉSEAU PERTINENT

L'évolution de l'art contemporain et les mutations de son exercice ne rendent que plus urgente la mise en place de la formation professionnelle pour les plasticiens. Seul un dispositif souple, évolutif et proche des artistes, pourra répondre à leurs demandes et à leurs besoins réels.

En s'appuyant sur le réseau associatif des artistes, il est possible de prendre efficacement en compte les besoins réels exprimés sur le terrain. Au sein de la Fraap, des associations d'artistes développent déjà des projets de formation professionnelle et les mettent en œuvre. Elles sont en capacité de proposer une offre de formation adaptée.

De par leurs compétences et leur proximité avec le terrain, les associations d'artistes peuvent d'ores et déjà être considérées comme des acteurs incontournables du futur dispositif de formation professionnelle.

## INTRODUCTION

*Si de nombreuses études portent sur l'art contemporain — sa définition, l'institution, le marché, la médiation dans les musées, les différents types de publics —, rares sont les travaux qui s'intéressent à la situation socioprofessionnelle des artistes plasticiens et, a fortiori, à leur professionnalisation. Si l'artiste fait preuve d'une « compétence productive spécialisée », il n'a pas de place assignée dans l'organisation sociale bien que « les représentations lui reconnaissent une importance primordiale. Il s'agit d'une compétence socialement valorisée mais non rétribuée. »<sup>1</sup>*

Une question se pose : qui sont les artistes plasticiens et comment définir cette population dont chacun reconnaît d'emblée l'hétérogénéité ? La sociologie et l'histoire, qui ont souvent exploré le terrain des arts plastiques sous divers angles, n'ont jamais donné une définition exhaustive de l'artiste plasticien. Les quelques enquêtes existantes sont des tentatives, isolées dans le temps et dans l'espace et n'apportent que des éléments de réponse qu'il est difficile d'extrapoler au niveau national. L'artiste lui-même, en tant qu'individu, dans sa diversité et sa complexité, trouve toujours des difficultés à se définir. Il se heurte à sa propre identité, à la question de la finalité de sa pratique et au monde qui l'entoure, alors qu'il est perpétuellement en quête de reconnaissance. Face à lui et également dans leur diversité et leur complexité, interviennent le monde du travail, les institutions et le marché de l'art. Les rapports de l'artiste avec ces acteurs, sur lesquels il a peu d'influence, conditionnent aussi la prise en compte de ses besoins professionnels.

D'autre part, une méconnaissance générale de la population des artistes plasticiens en France, de leurs conditions de travail et de leurs situations sociales, est également un frein à tout dispositif global de soutien à la professionnalisation. En l'absence de tout recensement à l'échelle nationale (ce qui supposerait d'établir des critères de professionnalisation), il est difficile de définir un profil général des artistes.

---

<sup>1</sup> Maria Ivens, *Le peuple artiste, cet être monstrueux, la communauté des pairs face à la communauté des génies*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2002.

## LE QUESTIONNAIRE

*Ouvert en ligne pendant plus de 7 mois (de fin mai à décembre 2006) sur le site Internet de la Fraap, le questionnaire s'adressait aux artistes plasticiens individuels : 1243 réponses ont été recueillies.*

### **Ce questionnaire se divisait en cinq grandes parties thématiques :**

- quelques données vous concernant,
  - votre formation initiale,
  - votre situation actuelle,
  - vos besoins en formation professionnelle,
  - devenir formateur.
- La première partie du questionnaire appréhende la situation sociale ou socioprofessionnelle des artistes en vue d'analyser les besoins et de cerner les formations adaptées. La population des artistes se caractérisant par une forte hétérogénéité, il était nécessaire de collecter le profil général des répondants à ce questionnaire à travers un certain nombre d'informations (sexe, âge, lieu de travail, formation initiale, inscription ou non à la Maison des Artistes-sécurité sociale, pluriactivité, situation actuelle).
  - La deuxième partie tente de cerner les besoins de formation exprimés par les artistes dans l'exercice de la création et de la production (techniques ou domaines artistiques) et dans la professionnalisation (élargissement des domaines de compétence). Elle permet ainsi de mesurer l'intérêt exprimé pour la formation professionnelle et la forme qu'elle devrait prendre pour répondre aux attentes. Ensuite, un certain nombre de questions portent sur les aspects techniques, pratiques et financiers de sa mise en œuvre (disponibilité, période de l'année la mieux adaptée, lieu de formation à l'intérieur et à l'extérieur de la région d'origine, hébergement, restauration, financement, cotisation à une caisse de formation). Elles permettent d'évaluer la faisabilité de la mise en place d'une formation professionnelle ainsi que les formes qu'elle devrait prendre pour répondre au mieux aux attentes des artistes plasticiens.
  - Enfin, la dernière partie du questionnaire se penche sur les désirs, les compétences et l'expérience des artistes pour devenir formateurs eux-mêmes.



## 👉 QUELQUES DONNÉES VOUS CONCERNANT

- 1 **Quelle est votre année de naissance ?**
- 2 **Quel est votre sexe ?**
- 3 **Quel est le nom de la commune dans laquelle vous travaillez ?**
- 4 **Quel est le code postal de cette commune ?**
- 5 **Comment nommeriez-vous votre pratique artistique actuelle ?**
  - Pratique picturale
  - Sculpture / volume
  - Multiple / édition
  - Vitrail
  - Techniques mixtes
  - Installation
  - Photographie
  - Vidéo
  - Multimédia
  - Pratique corporelle et performance
  - Graphisme
  - Autres (précisez)
- 6 **Êtes-vous inscrit(e) au régime de sécurité sociale de la Maison des Artistes ?**  
 Oui  Non
- 7 **Êtes-vous inscrit(e) au régime de sécurité sociale de l'Agessa ?**  
 Oui  Non
- 8 **Est-ce votre régime de sécurité sociale principal ?**  
 Oui  Non

## 👉 VOTRE FORMATION INITIALE

- 9 **Avez-vous suivi une formation initiale, laquelle ?**
  - Diplômé(e) d'une école d'art supérieure (DNAP-DNAT-DNSEP)
  - Diplômé(e) en arts plastiques dans une université
  - Diplômé(e) dans une autre discipline à l'université ou dans une autre école
  - A débuté en pratique amateur lors de stages ou de cours
  - Diplômé(e) à l'étranger dans une école d'art ou dans une université d'arts plastiques
  - Diplômé(e) à l'étranger dans une autre discipline à l'université ou dans une autre école
- 10 **Je n'ai pas de formation initiale en arts plastiques, je suis autodidacte.**  
 Oui  Non
- 11 **J'exerce une pratique artistique depuis : .....**

## 👉 VOTRE SITUATION ACTUELLE

- 12 **Quelle est votre situation actuelle ?**
  - Vous vivez de votre pratique artistique
  - Vous êtes au chômage ou vous bénéficiez de l'ASS \*
  - Vous êtes au RMI \*
  - Vous vivez grâce aux revenus d'une tierce personne (conjoint, parents...)
  - Vous bénéficiez d'une pension
  - Vous avez une deuxième profession
- 13 **Veillez préciser votre deuxième profession : .....**
- 14 **Cette profession est exercée à :**  
 Mi-temps  Tiers de temps  Plein temps
- 15 **Quel temps consacrez-vous à votre pratique artistique par semaine ?**  
 Mi-temps  Tiers de temps  Plein temps

\* ASS : Allocation de Solidarité Spécifique  
RMI : Revenu Minimum d'Insertion

👉 VOS BESOINS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

**16 Une formation professionnelle continue vous intéresserait-elle ?**

Oui  Non

**17 Vous souhaitez :**

- Enrichir votre pratique par la maîtrise de techniques nouvelles
- Perfectionner votre pratique actuelle
- Acquérir des outils pour développer la visibilité, la reconnaissance et la diffusion de votre travail

**18 Des formations dans des techniques ou domaines artistiques vous intéresseraient-elles ? Veuillez préciser (5 réponses possibles)**

- Pratique picturale (peinture / dessin)
- Verre / céramique
- Photographie (argentique / numérique)
- Graphisme (BD, PAO, illustration)
- Création d'un site Internet
- Pratique corporelle et performance
- Multiple / édition
- Volume / sculpture (métal, bois, résine, béton, ...)
- Vidéo
- Éditions
- Création d'œuvres sur Internet
- Son
- Autres (précisez)

**19 Des formations concernant d'autres domaines de compétences vous intéresseraient-elles ? Veuillez préciser (5 réponses possibles)**

- Connaître les droits d'auteurs (droits moraux et droits patrimoniaux)
- Monter une exposition
- Conduire un projet (construire un dossier de projet culturel ou de subvention)
- Créer une association
- Approfondir ses connaissances en histoire de l'art
- Approfondir ses connaissances en langues vivantes étrangères
- Tenir sa comptabilité et connaître les démarches fiscales et sociales
- Présenter son travail artistique (à l'oral / à l'écrit)
- Se servir d'un ordinateur et / ou d'Internet
- Monter un projet d'action culturelle
- Approfondir ses connaissances en culture générale (philosophie / sociologie / psychologie)
- Autres (précisez)

**20 Y-a-t-il d'autres compétences que vous n'avez pas acquises et qui vous semblent nécessaires aujourd'hui pour créer et renouveler votre production artistique ou vous aider dans votre parcours ?**

**21 Si non, savez-vous pourquoi la formation professionnelle ne vous intéresse pas ?**

**22 Quelles disponibilités auriez-vous pour vous former ?**

- Courte (3 jours)
- Moyenne (1 semaine, soit 5 jours)
- Longue (plus de 10 jours)

**23 Une formation étalée sur une année m'intéresse aussi :**

Oui  Non

**24 Quelles périodes de l'année vous conviendraient le mieux ?**

- Week-end
- Soirées
- Juillet / août / septembre
- Petites vacances scolaires
- Indifférent

**25 Seriez-vous prêt(e) à vous déplacer pour la formation ?**

- Dans votre région
- Hors de votre région

**26 Quel plan de financement pourriez-vous envisager ?**

- Vous pensez être pris en charge en tant que chômeur
- Vous pouvez participer personnellement

**27 Pouvez-vous envisager de prendre en charge ?**

- Votre hébergement
- Votre restauration
- Non, ni l'un ni l'autre

**28 Seriez-vous d'accord pour cotiser annuellement à une caisse de formation ?**

- Oui  Non

**29 Si oui, jusqu'à quelle hauteur en euros ?**

**DEVENIR FORMATEUR**

**30 Seriez vous prêt, par ailleurs, à devenir formateur(trice) dans le cadre de ces formations ?**

- Oui  Non

**31 Pour des formations relevant de techniques ou domaines artistiques ?  
Veuillez préciser (5 réponses possibles)**

- Pratique picturale (peinture / dessin)
- Verre / céramique
- Photographie (argentique / numérique)
- Graphisme (BD, PAO, illustration)
- Création d'un site Internet
- Pratique corporelle et performance
- Multiple / édition
- Volume / sculpture (métal, bois, résine, béton, ...)
- Vidéo
- Éditions
- Création d'œuvres sur Internet
- Son
- Autres (précisez)

**32 Pour des formations concernant d'autres domaines de compétences ?  
Veuillez préciser (5 réponses possibles)**

- Connaître les droits d'auteurs (droits moraux et droits patrimoniaux)
- Monter une exposition
- Conduire un projet (construire un dossier de projet culturel ou de subvention)
- Créer une association
- Approfondir ses connaissances en histoire de l'art
- Approfondir ses connaissances en langues vivantes étrangères
- Tenir sa comptabilité et connaître les démarches fiscales et sociales
- Présenter son travail artistique (à l'oral / à l'écrit)
- Se servir d'un ordinateur et / ou d'Internet
- Monter un projet d'action culturelle
- Approfondir ses connaissances en culture générale (philosophie / sociologie / psychologie)
- Autres (précisez)

**33 Quelles sont vos compétences dans ce(s) domaine(s) ?**

**34 Avez-vous déjà été formateur(trice) sur les compétences cochées plus haut ?**

- Oui  Non

**35 Auriez-vous besoin d'une formation complémentaire pour devenir formateur ?**

- Oui  Non

**36 Quel est votre degré de satisfaction concernant ce questionnaire ?**

## L'ENQUÊTE

Pour la compréhension de l'analyse des résultats, il faut noter que dans la construction du questionnaire, la nature de certaines questions permettait des réponses multiples. Pour certaines questions, il y a donc beaucoup plus de réponses que de répondants et les pourcentages sont toujours calculés sur la base des interrogés. Par exemple, les questions, identiques, pour les volets « besoins en formation professionnelle » et « devenir formateur », laissent aux artistes une meilleure possibilité de s'exprimer (détail des besoins) ainsi qu'une certaine liberté (réponses « autres ») et à l'analyste une facilité dans la comparaison des réponses (grilles similaires formé / formateur). L'ensemble des graphiques représentés a pour source l'enquête menée par questionnaire.

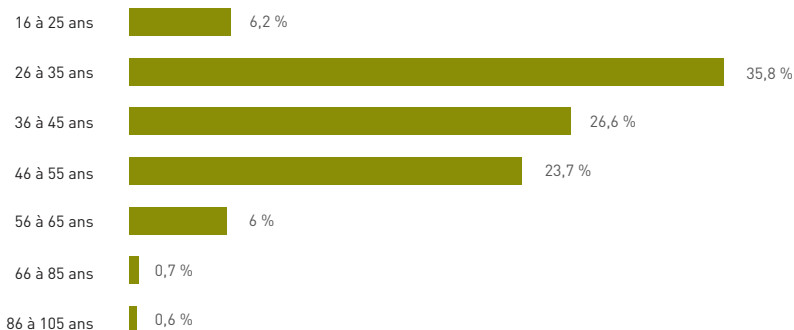
### 1. LE PROFIL DES ARTISTES

Les quelques données de cadrage qui ont été retenues pour mieux connaître le panel des répondants se présentent selon sept critères principaux : l'âge, le sexe, la situation géographique, la pratique artistique, le régime de sécurité sociale, la formation initiale et la situation actuelle.

#### > 1.1 L'âge

Le critère d'âge : une large majorité (92,1 % soit 35,8 % + 26,6 % + 23,7 % + 6 %) (**graphique 1**) appartient à la population active (26-65 ans). Le taux de non-réponses est très faible (0,4 %). Le fait que 35,8 % des interrogés aient entre 26 et 35 ans vient peut-être d'une plus grande facilité de cette population à utiliser l'outil

#### • GRAPHIQUE 1 - L'ÂGE



informatique, mais cette classe d'âge est en premier soucieuse de s'insérer dans la vie professionnelle et exprime une demande de professionnalisation. Cela corrobore le fait que de nombreux diplômés des écoles d'art font appel aux associations pour les aider à s'insérer, et que des artistes, n'ayant pas suivi de formation initiale, demandent un accompagnement.

D'autre part, les 36-45 ans et les 46-55 ans sont nombreux à avoir répondu : ils représentent 50 % des répondants. Dans la majorité des cas, la formation initiale de ces personnes date de plusieurs années et leur demande d'une formation professionnelle pour se remettre à niveau est donc évidente. D'un autre côté, c'est dans cette échelle d'âge que s'exprime le plus le souhait de devenir formateur.

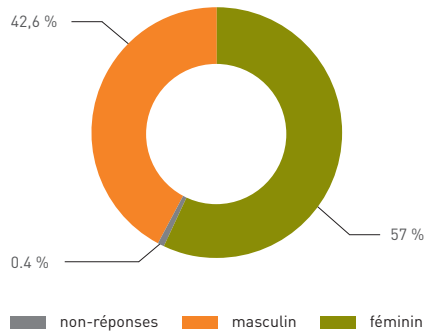
Les 16-25 ans et les 56-65 ans représentent chacun respectivement 6,2 % et 6 % des répondants. Ce plus faible taux de réponse peut s'expliquer par le fait que les plus jeunes bénéficient d'une formation initiale et que les plus âgés ne sont plus ou plus vraiment concernés par la formation professionnelle.

## 1.2 Le sexe

Dans la population d'artistes ayant répondu au questionnaire, les femmes (57 %) sont plus nombreuses que les hommes (42,6 %). La dominante féminine est confortée par l'importante augmentation constatée depuis une vingtaine d'années du nombre des étudiantes en écoles d'art.

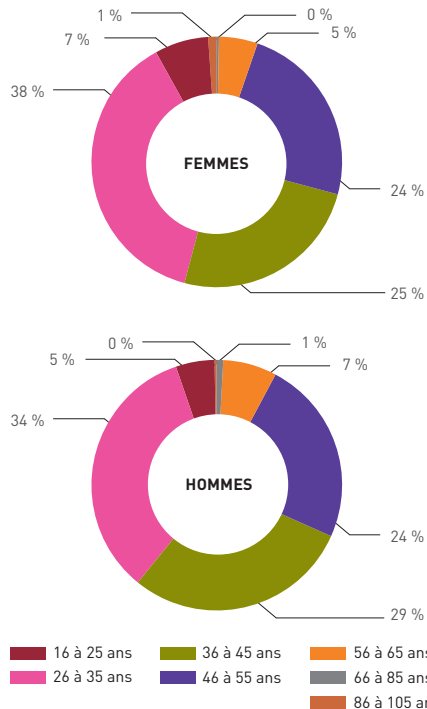
### • GRAPHIQUE 2

LE SEXE

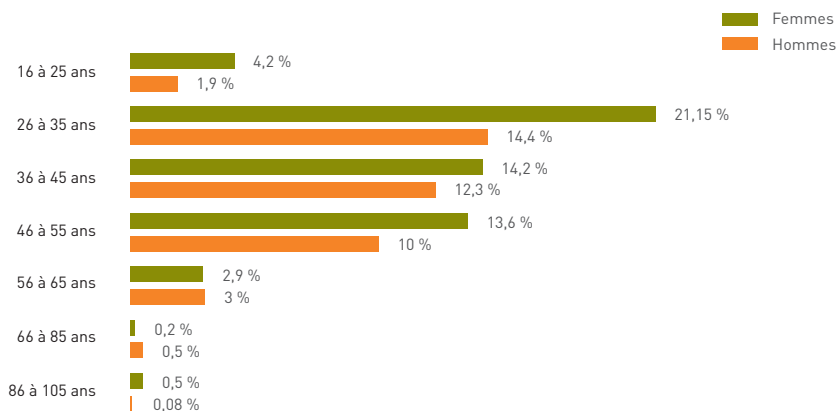


### • GRAPHIQUES 3.1 / 3.2

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE



#### ● GRAPHIQUE 4 – RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE ET PAR SEXE



L'écart entre hommes et femmes est notamment de 3,6 % pour les 46-55 ans, de 1,9 % entre 36 et 45 ans, de 2,3 % pour les 16-25 ans, mais surtout de 6,75 % pour les 26-35 ans (tranche d'âge la plus représentée), à chaque fois à l'avantage des femmes. Une enquête de 2004<sup>2</sup>, s'intéressant aux conditions de vie et de travail des artistes plasticiens dans le Nord-Pas-de-Calais fait le même constat. Cette tendance paraît récente puisque les professions artistiques étaient plus que majoritairement, entre les années 1960 et 1980, des professions masculines et cela surtout pour les artistes ayant une forte visibilité sociale<sup>3</sup>. Signalons à ce propos que les hommes sont sensiblement plus nombreux chez les 56-65 ans et chez les 66-85 ans [respectivement de 0,1 % et de 0,3 %].

### > 1.3 La situation géographique

Notons que si une génération sépare l'enquête dirigée par Raymonde Moulin dans les années 1980 et celle réalisée en Nord-Pas-de-Calais en 2004 ainsi que celle-ci, elles s'accordent sur la répartition géographique : les artistes se situent dans leur grande majorité dans les agglomérations plutôt que dans les espaces ruraux, même en régions.

<sup>2</sup> Laurent Moszkowicz, *Les Artistes plasticiens en Région Nord-Pas-de-Calais : Analyse des conditions de vie et de travail*, La malterie, Lille, mai 2005.

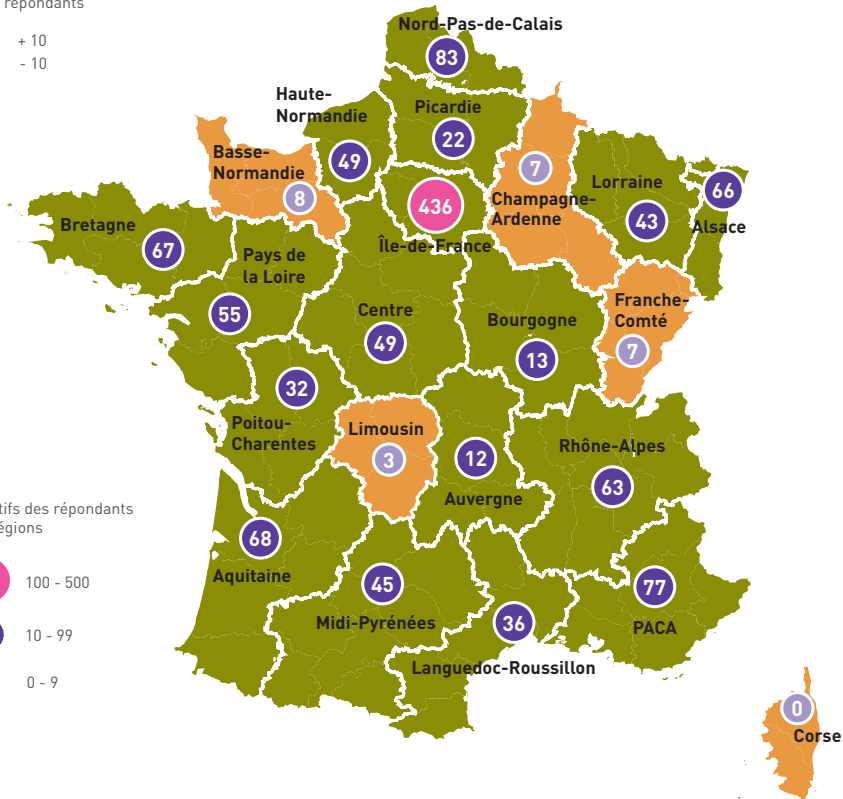
<sup>3</sup> J.-C. Passeron, D. Pasquier et R. Moulin, 1985, *Les artistes, Essai de morphologie sociale*. Cette enquête sur les plasticiens en région parisienne montre que la visibilité s'accompagnait d'un certain âge (43 % des artistes les plus connus ont plus de 60 ans) et du sexe masculin.

• **CARTE 1** – RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ARTISTES

Régions avec moins de 10 répondants



Effectifs des répondants par régions



Tout d’abord, on ne peut manquer de constater la prédominance de la région parisienne (436 répondants) par rapport à la province (805 répondants). Le pourcentage de ceux qui habitent l’Île-de-France représente donc plus du tiers de la population touchée, ce qui correspond à la proportion repérable également dans les données de la Maison des Artistes–sécurité sociale.

Pour le reste du territoire, les concentrations de réponses les plus nombreuses sont les régions suivantes : le Nord-Pas-de-Calais (83 répondants), la Provence-Alpes-Côte-d’Azur (77 répondants), l’Aquitaine (68 répondants), ainsi que la Bretagne (67 répondants), l’Alsace (66 répondants) et le Rhône-Alpes (63 répondants), puis que les Pays de la Loire (55 répondants), la région Centre (49 répondants),

la Haute-Normandie (49 répondants), le Midi-Pyrénées (45 répondants) et la Lorraine (43 répondants). Ensuite les concentrations que nous qualifions de moyennes regroupent le Languedoc-Roussillon (36 répondants), le Poitou-Charentes (32 répondants) et la Picardie (22 répondants) ainsi que la Bourgogne (13 répondants) et l'Auvergne (12 répondants).

D'autres régions donnent moins de 10 répondants : elles regroupent la Basse-Normandie (8 répondants), la Franche-Comté (7 répondants), la Champagne-Ardenne (7 répondants) et le Limousin (3 répondants) figurant en orange sur la **carte 1**. On peut noter que deux interrogés n'ont pas indiqué leur situation géographique.

Dans l'ensemble des cas (principalement pour les régions ayant une activité forte ou moyenne), il existe des distorsions entre les départements. La concentration se situe généralement dans un seul département de la région de référence : elle correspond très souvent au pôle urbain principal. *A contrario*, les communes rurales sont très faiblement représentées. La prédominance des citadins n'est pas neuve : l'enquête dirigée par Raymonde Moulin<sup>4</sup> en 1980, montrait que 61 % des artistes étaient nés dans une agglomération urbaine de plus de 250 000 habitants.

Si l'on compare l'implantation régionale des répondants avec la carte des régions où sont implantées les associations fédérées à la Fraap<sup>5</sup>, on peut noter un haut niveau d'analogie, avec une forte concentration dans la région parisienne.

Si l'on compare maintenant la source géographique des réponses au questionnaire, directement avec le dynamisme culturel des régions ou les centres culturellement attractifs, le même constat peut-être fait. Milieu urbain, densité de population, associations fédérées à la Fraap, emploi dans le tertiaire supérieur ou les industries de pointe, technopôles, situations privilégiées au cœur de l'Europe, réseaux de communication importants, semblent autant de variables associées à la provenance à la fois socioculturelle et géographique des artistes ayant répondu au questionnaire.

---

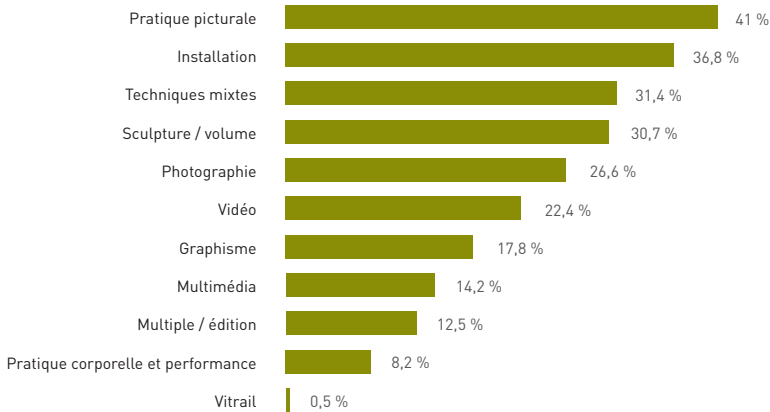
<sup>4</sup> Passeron, Pasquier, Moulin, *op.cit.*

<sup>5</sup> Voir le Cahier 2 de la Fraap : *Portrait des associations d'artistes plasticiens, membres de la Fraap*, 2006.



## 1.4 La pratique artistique

### • GRAPHIQUE 5 – LES PRATIQUES ARTISTIQUES



Chaque répondant a coché en moyenne entre deux et trois réponses<sup>6</sup> parmi onze items proposés dans la question 5 du questionnaire (**graphique 5**) : « Comment nommeriez-vous votre pratique artistique actuelle ? ». Nous pouvons d'abord faire le constat du cumul de plusieurs pratiques par les artistes (au moins deux ou trois), souvent utilisées simultanément. La « pratique picturale » est la plus importante (41 %), ce qui coïncide avec les autres enquêtes et le nombre d'artistes identifiés à la MDA-sécurité sociale. Cette pratique est suivie de près par « l'installation » (36,8 %).

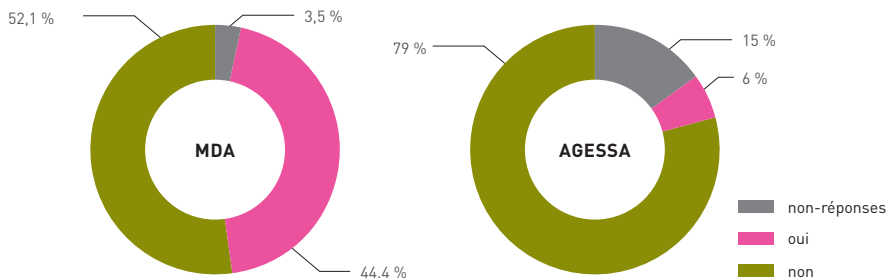
Au total il n'y a eu que 4,6 % de non-réponses, ce qui montre que les répondants ont pu s'identifier dans les items proposés. 168 répondants (13,5 %) ont désiré compléter cette liste d'items : les commentaires qu'ils ont apportés dans la case « autres » ont consisté en des précisions sur les rubriques proposées (par exemple le « dessin » pour les « pratiques picturales » ou la « gravure » pour le « multiple / édition »), ou portent sur le mouvement artistique (« art conceptuel » ou « art récup »), sur la qualification de leur art (« rue », « nature » ou « paysage », « public »), ou encore sur une activité professionnelle annexe (« décor événements » ou « technicien installation lumière », « design », « illustration »). Les réponses « autres » vont aussi dans le sens de la pluridisciplinarité artistique des répondants (par exemple la peinture et la musique, ou la sculpture et la danse, ou le chant ou encore le son et l'écriture, etc.). On notera que la scénographie ainsi que le dessin textile ou le design sonore figurent dans ces réponses de manière singulière.

<sup>6</sup> Question 5 :

Total interrogés : 1243 / Répondants : 1185 / Total des réponses : 3011. (Non-réponses : 4,6 %).

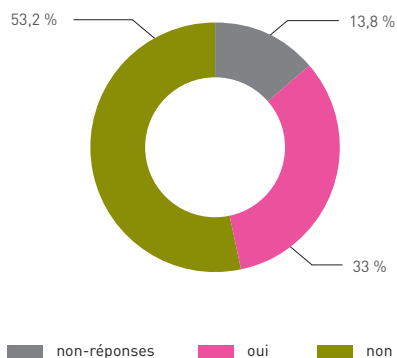
### 1.5 Le régime de sécurité sociale

#### • GRAPHIQUES 6 / 7 - LE RÉGIME DE SÉCURITÉ SOCIALE MDA / AGESSA



44,4 % des interrogés déclarent être inscrits à la MDA-sécurité sociale et 6 % à l'Agessa. 49,6 % des artistes plasticiens interrogés ne sont pas inscrits à une caisse spécifique de sécurité sociale et ne versent donc aucune cotisation. Il y a ainsi un nombre encore très important d'artistes non identifiés par ce régime.

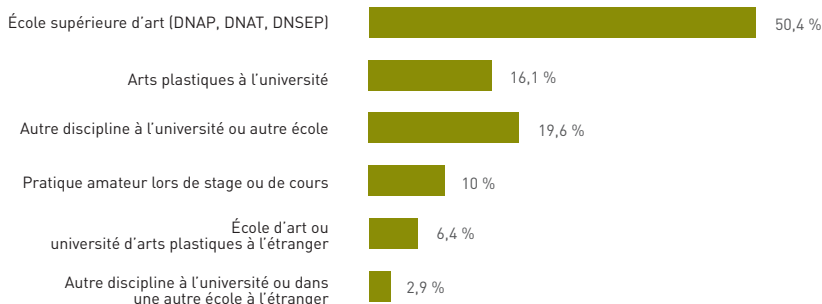
#### • GRAPHIQUE 8 - LE RÉGIME DE SÉCURITÉ SOCIALE PRINCIPAL (MDA OU AGESSA)



Seuls 33 % des artistes interrogés et inscrits à la MDA-sécurité sociale ou à l'Agessa considèrent ce régime de sécurité sociale comme le principal (**graphique 8**). Cela s'explique par le grand nombre d'artistes qui ont une autre activité professionnelle ou bénéficient du RMI. Le déficit d'identification provient aussi de la pluriactivité qui souvent ouvre les droits au régime général des salariés.

## 1.6 La formation initiale

### • GRAPHIQUE 9 – LA FORMATION INITIALE



Concernant la formation initiale, chaque répondant a coché en moyenne une réponse<sup>7</sup> parmi six items proposés dans la question 9 du questionnaire : « Avez-vous suivi une formation initiale ? Laquelle ? ». Il apparaît qu'une très grande majorité des répondants sont issus de l'enseignement supérieur (**graphique 9**) : 66,5 % d'entre eux ont reçu une formation initiale en arts plastiques, soit en école d'art (50,4 %), soit à l'université (16,1 %). S'ajoutent à ces résultats les 6,4 % ayant reçu des formations initiales similaires à l'étranger. Il est à noter également que les diplômés sont plus souvent des femmes que des hommes. Il est probable que l'on retrouve parmi les diplômés d'autres disciplines (19,6 % en France, 2,9 % à l'étranger) une partie des 10 % qui déclarent avoir débuté en pratique amateur lors de cours ou de stages.

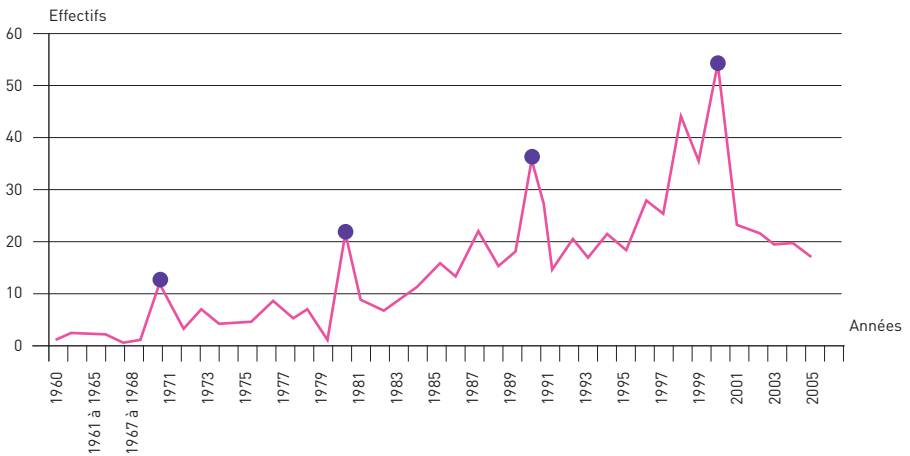
Par ailleurs notons qu'un peu plus de 20 % des interrogés se définissent comme autodidactes, ce qui est sensiblement moins que dans les enquêtes précédentes (environ 26 % en moyenne). Ce sont majoritairement des hommes (57 %). Il est toujours difficile de quantifier le nombre d'autodidactes notamment car ce qualificatif recouvre de nombreuses réalités. Certains artistes se qualifient d'autodidactes car leur pratique artistique a fortement évolué (changement de médium) par rapport à celle apprise lors d'une formation initiale. Il faut également préciser que ces autodidactes ont adopté surtout la pratique picturale (20,5 %) et le volume / sculpture (15,1 %) ainsi que les techniques mixtes (12,7 %), l'installation (12,5 %) et la photographie (12,5 %).

<sup>7</sup> Question 9 :

Total interrogés : 1243 / Répondants : 1071 / Total des réponses : 1310. (Non-réponses : 13,8 %)

Qu'il soit autodidacte ou qu'il ait bénéficié d'une formation initiale, il est important de noter qu'un plasticien peut avoir besoin de compétences supplémentaires au cours de sa carrière pour créer des œuvres, pour vivre d'une activité dérivée de sa pratique, ou encore pour être au fait des dernières techniques et technologies. Il faut également rappeler que les questions sociales et juridiques de la vie d'artiste sont rarement abordées en école d'art.

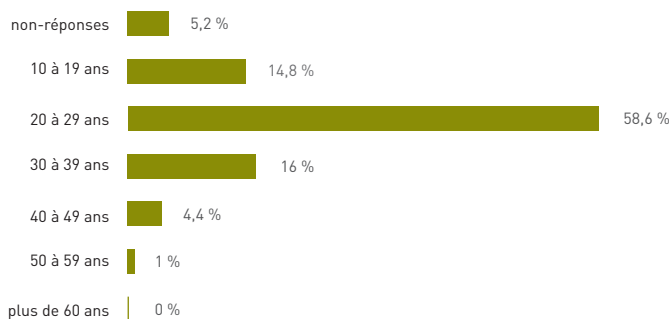
• **GRAPHIQUE 10** – DATE DE DÉBUT DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE



En ce qui concerne la date de début de la pratique artistique, le graphique ci-dessus permet d'observer une forte irrégularité avec des creux et des pics, les changements de décennie correspondant aux pics. Il semble que les répondants ont privilégié une réponse qui fournirait un ordre d'idée chronologique plus qu'une exactitude. Cependant, l'allure générale montre, à partir du début des années 1970, un gonflement progressif qui s'amplifie nettement à la fin des années 1980 jusqu'en 2000. Ceci traduit notamment les tentatives de plus en plus nombreuses d'accéder à une pratique artistique.

58,6 % des interrogés (729 individus) ont commencé leur pratique artistique entre 20 et 29 ans (**graphique 11**). Il s'agit là, en général, des âges où l'on suit sa formation initiale, après le baccalauréat par exemple. D'autre part, le chiffre croissant des étudiants formés dans les écoles d'art et qui conservent par la suite une pratique artistique, est également dû à une plus grande visibilité des arts plastiques.

## • GRAPHIQUE 11 – ÂGE DES INTERROGÉS AU DÉBUT DE LEUR PRATIQUE ARTISTIQUE



### ➤ 1.7 La situation socioprofessionnelle et la seconde profession

Les quotités de pratique artistique<sup>8</sup> par semaine montrent que les interrogés s’y consacrent à plein-temps pour 40,9 % d’entre eux, à mi-temps pour 27,8 % et à tiers-temps pour 19,7 %. Le taux de non-réponses non négligeable (11,6 %), montre peut-être qu’il est difficile pour un artiste de quantifier le temps de travail qui peut être variable d’une semaine à l’autre. Il peut aussi s’agir d’une volonté de l’artiste de ne pas faire du nombre d’heures travaillées un marqueur trop important.

Chaque répondant a coché en moyenne entre une et deux réponses<sup>9</sup> parmi six items proposés dans la question 12 du questionnaire (**graphique 12**) : « Quelle est votre situation actuelle ? »<sup>10</sup>. En premier lieu, on peut observer le cumul d’au moins deux activités pour une large majorité des interrogés. Cela s’explique car peu de plasticiens vivent de leur seule activité artistique qui ne leur garantit pas une source de revenus régulière.

Si l’on regroupe les répondants par catégories socioprofessionnelles (**graphique 12**), on constate que les artistes bénéficiant d’aides publiques ou familiales sont les plus nombreux. Viennent en tête les personnes bénéficiant du RMI \* (18,5 %), puis celles soutenues financièrement par leur famille (17,4 %), ensuite les chômeurs ou les bénéficiaires de l’ASS \* (12,6 %) et enfin les pensionnés (2,7 %).

45,8 % des répondants déclarent exercer une seconde profession, plus rémunératrice. Celle-ci a pourtant un coût temporel et génère un déficit de l’énergie du créateur à produire des œuvres ou à se faire reconnaître.

\* ASS : Allocation de Solidarité Spécifique  
RMI : Revenu Minimum d’Insertion

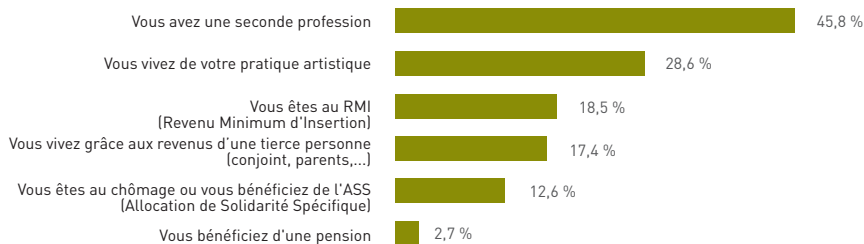
<sup>8</sup> Non-réponses : 11,6 %.

<sup>9</sup> Question 12 : Total interrogés : 1243 / Répondants : 1220 / Total des réponses : 1559.  
(Non-réponses : 1,8 %)

<sup>10</sup> À signaler un nombre de non-réponses très faible de 1,8 %.

28,6 % déclarent vivre de leur pratique artistique, sans qu'on puisse connaître les niveaux de revenus, la disparité étant certainement grande.

• **GRAPHIQUE 12** – LA SITUATION ACTUELLE DES INTERROGÉS



Si le **graphique 12** affiche que 45,8 % des artistes interrogés ont déclaré avoir une seconde profession, seule la moitié (48,4 %) a répondu à la question 13 : « Veuillez préciser votre deuxième profession ». Cette différence entre les chiffres est certainement révélatrice d'une relation d'ambiguïté qu'entretient l'artiste à la notion de seconde profession. Cela s'explique par le fait que ces activités s'avèrent souvent ponctuelles ou peu valorisantes pour l'artiste. Dans ce champ libre, une grande diversité d'activités est ainsi répertoriée.

Cependant, sur les 48,4 % des artistes ayant effectivement déclaré avoir une seconde profession, une catégorisation peut-être établie comme suit :

- ceux qui transmettent (essentiellement en arts plastiques : éducation, art thérapie, etc.) représentent 24,3 % : parmi eux, les enseignants et professeurs (de l'école à l'université, ainsi que les vacataires : 11,3 %), les enseignants d'écoles d'art (4,3 %), les formateurs (1,2 %), les artistes intervenants animateurs (7,1 %) et ceux qui donnent des cours particuliers (0,4 %).
- ceux qui exercent une activité proche ou parallèle à la pratique artistique (13,9 %). S'y retrouvent les métiers d'art (designers, graphistes, illustrateurs, etc.) 8,3 %, et les métiers de la culture 5,6 %. Plus de 50 % des répondants ayant une seconde profession exercent une profession intellectuelle ou assimilée.
- ceux qui exercent une activité totalement étrangère à leur pratique artistique (10,1 %), soit par choix (profession de carrière, de cadre pour la plupart 3,1 %), soit par nécessité (survie : travaux alimentaires et précaires 5,2 %) et de la santé et du social (1,8 %).

Les hommes sont majoritaires parmi les professeurs d'écoles d'art, les métiers d'art ; les femmes sont d'autant plus nombreuses pour les autres catégories (essentiellement professeures dans les collèges, artistes intervenantes animatrices dans différentes structures, formatrices, donnant des cours particuliers). Les femmes sont également plus nombreuses parmi les non-répondants (29 %) alors que les hommes représentent 23 %.

En définitive, les réponses à cette question montrent la diversité des parcours individuels et des configurations possibles qui caractérisent cette population.

Les quotités déclarées pour cette seconde profession (47,6 % de non-réponses) par les interrogés présentent une répartition équilibrée entre le tiers-temps (18,4 %), le mi-temps (17,3 %) et le plein-temps (16,7 %), les deux premières catégories étant représentées surtout par des femmes (respectivement 62,8 et 65,6 %). Néanmoins, parmi les quotités de pratique artistique par semaine, c'est le plein-temps qui domine (40,9 %). Il est donc important de mettre en évidence des nuances en croisant ces données avec celles de la situation socioprofessionnelle actuelle des répondants. En effet, ceux déclarant vivre de leur pratique artistique et ceux bénéficiant d'aides publiques ou familiales sont les plus nombreux dans la quotité plein-temps (respectivement 33,7 % et 48,6 %), alors que ceux exerçant une seconde profession sont moins nombreux dans cette catégorie (16,4 %) mais plus nombreux dans les quotités tiers-temps (61,9 %) ou mi-temps (54,7 %), ce qui s'explique logiquement par le temps consacré à cette seconde profession.

### ➤ 1.8 Conclusion

Ce corpus est représentatif de la multiplicité des identités, des parcours et des situations artistiques des artistes. Parmi ces situations, nombre d'artistes déclarent vivre d'aides publiques ou familiales et sont donc dans des situations de grande précarité (majoritairement des femmes). Ils sont aussi nombreux à exercer une seconde profession. Pour ceux qui déclarent vivre de leur pratique artistique (majoritairement des hommes), nous ne savons pas dans quelles conditions et selon quels niveaux de revenus. Bien que la majorité des artistes soit issue de l'enseignement supérieur (pour nombre d'entre eux, spécialisé en arts plastiques), on observe une multiplicité de situations socioprofessionnelles, de parcours ainsi que de petits revenus (pour des individus assimilés par leur niveaux d'études et de diplômes aux cadres et aux professions libérales). Ce sont là des positions sociales qui ne sont pas liées aux diplômes.

Seuls 50,4 % des artistes sont identifiés à la MDA-sécurité sociale ou à l'Agessa, ce qui contribue à troubler les frontières entre les pratiques amateurs et professionnelles.

Les éléments de la professionnalisation des artistes plasticiens nous permettent de dégager une typologie en quatre points,

#### > CRÉER / PRODUIRE

#### > EXPOSER / MONTRER

#### > VENDRE

#### > TRANSMETTRE

Ces trois points relèvent tous de l'activité artistique et de sa promotion,

l'artiste peut faire et fait souvent de cette activité une profession à part entière (enseignants, professeurs, animateurs, intervenants, formateurs, etc.).



## 2. LES BESOINS DE FORMATION

Deux catégories générales de besoins ont été préalablement définies : les domaines et / ou techniques artistiques et la professionnalisation en général à travers les autres domaines de compétences<sup>11</sup>. Si les interrogés souhaitent exprimer d'autres attentes de la formation professionnelle, ils ont pu les indiquer aux réponses « autres ».

### 2.1 L'intérêt<sup>12</sup> et les attentes<sup>13</sup>

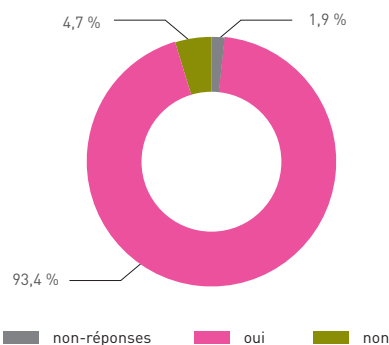
Au vu de ce graphique (**graphique 13**), il est clair que la formation intéresse incontestablement et en très grande majorité les artistes interrogés, puisque 93,4 % d'entre eux répondent « oui ».

À la question 17, concernant les attentes des artistes quant à la formation professionnelle, chaque interrogé a coché en moyenne un peu moins de deux réponses<sup>14</sup> parmi trois propositions (**graphique 14**).

On remarque à l'analyse de ce graphique que si l'enrichissement de la pratique par la maîtrise de techniques nouvelles et par l'acquisition d'outils pour développer la visibilité, la reconnaissance et la diffusion du travail sont des demandes majoritaires, le perfectionnement de la pratique actuelle répond très nettement moins à une attente principale des répondants. Les besoins des plasticiens en matière de formation professionnelle correspondent donc plus à une volonté d'acquérir des compétences qu'à approfondir une connaissance.

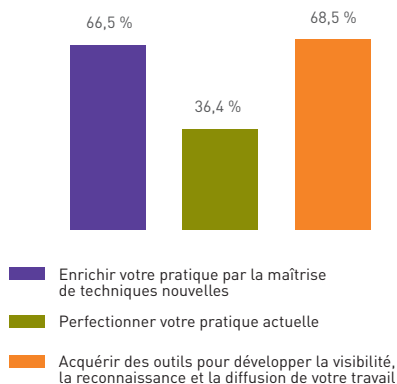
#### • GRAPHIQUE 13

LA FORMATION PROFESSIONNELLE INTÉRESSE-T-ELLE LES ARTISTES ?



#### • GRAPHIQUE 14

ATTENTE DES ARTISTES



<sup>11</sup> Ce sont les entretiens exploratoires réalisés avec des artistes qui nous ont permis de dresser les listes de questions les plus fermées (réponse oui / non) et les plus exhaustives possibles.

<sup>12</sup> Non-réponses : 1,9 %

<sup>13</sup> Non-réponses : 7,2 %

<sup>14</sup> Question 17 : Total répondants : 1153 / Total des réponses : 2129. (Non-réponses : 7,2 %)

## 2.2 Les besoins de formation dans le domaine artistique

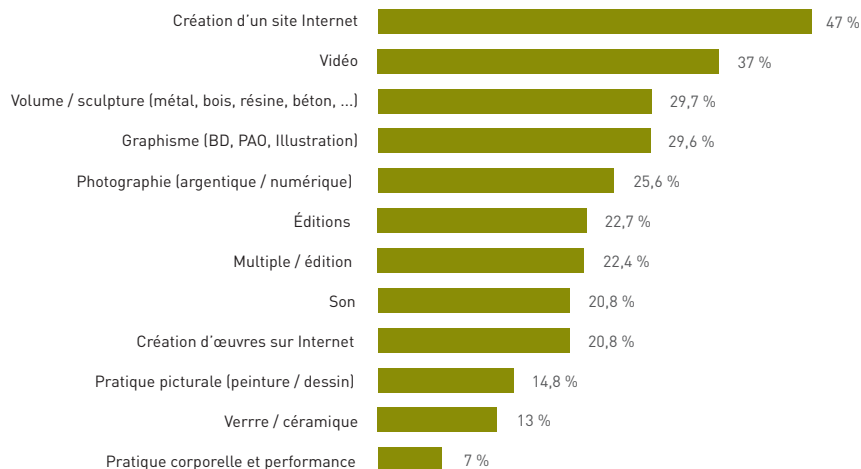
Chaque répondant a coché en moyenne presque trois réponses<sup>15</sup> parmi douze items proposés dans la question 18 du questionnaire : « Des formations dans des domaines ou techniques artistiques vous intéresseraient-elles ? »

On voit sur le **graphique 15** ci-dessous que la « création d'un site Internet » est une priorité pour 47 % des interrogés, loin devant la « création d'œuvres sur Internet » (20,8 %). Ensuite les artistes sont nombreux à porter un intérêt aux formations concernant la « vidéo » (37 %), la « sculpture » (29,7 %), le « graphisme » (29,6 %), la « photographie » (25,6 %), l'« édition » (22,7 %), le « multiple / édition » (22,4 %), le « son » (20,8 %), la « pratique picturale » (14,8 %) et le « verre / céramique » (13 %). Enfin, la discipline la moins plébiscitée serait « la pratique corporelle et la performance » qui enregistre un taux de réponses de 7 %.

Les formations les plus largement plébiscitées ont donc principalement trait aux nouvelles technologies.

### • GRAPHIQUE 15 – FORMATIONS SOUHAITÉES DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE

Lire : 47 % des artistes répondants ont opté pour « la création d'un site Internet » lors de leurs 5 réponses possibles, parmi les 12 items proposés.



<sup>15</sup> Question 18 : Total interrogés : 1243 / Répondants : 1128 / Total des réponses : 3609.  
(Non-réponses : 9,2 %)

183 personnes (15,2 %) ont eu à déborder de la liste proposée (réponses « autres ») apportant ainsi des précisions sur leurs attentes. Par exemple, en informatique, on peut voir que les artistes sont très désireux d'apprendre à créer un site Internet ; ils sont également très demandeurs dans le domaine des logiciels de pointe (initiation à des logiciels de création graphique, d'infographie, de 3D, de son et de vidéo principalement pour un total de 36 %). Par contre, apprendre à se servir d'un ordinateur et d'Internet est finalement une compétence qui ne leur manque pas majoritairement. Ce n'est donc pas une formation basique sur le fonctionnement d'un ordinateur qu'ils attendent mais bien une application concrète, pointue et profitable pour leur création artistique.

Ensuite les nouveaux matériaux et les nouvelles technologies (traitement de surfaces murales, nouvelles énergies, résine et nouveaux matériaux de synthèse, nouveaux supports, techniques scientifiques, neurosciences, électronique, automatisme), puis la pluridisciplinarité (art vivant, cinéma, musique, écriture, littérature, théâtre) sont évoqués comme des besoins, ainsi que certains domaines des arts plastiques et appliqués (cuisson d'émaux, céramique, fresque, typographie, gravure). Ces précisions viennent renforcer la demande générale de formations artistiques pointues.

Enfin, la demande relative liée au marché et à la communication (marketing, galeries, recherche d'agents, de mécénats, self promotion, management) ainsi que d'autres connaissances (langue, culture générale) révèlent une volonté d'améliorer les compétences en montage de partenariats (en France ou à l'étranger), les techniques de promotion et de communication, qui ne sont pas des disciplines directement artistiques mais qui n'en sont pas moins nécessaires et techniques.

D'une manière générale donc, les formations mises en avant sont celles qui sont liées directement à la production et au perfectionnement de techniques et / ou de compétences.

Si l'on croise ces besoins avec les profils des interrogés<sup>16</sup>, les pourcentages varient très peu : ces besoins concernent principalement les actifs de 25 à 36 ans et surtout les femmes (59,2 %) qui sont les plus demandeuses de formations orientées vers des disciplines telles que le « verre / céramique » (68,52 %), la « photographie » (65,4 %), le « volume / sculpture » (63,6 %), la « création d'un site Internet » (62,3 %), les « pratique corporelle et performance » (58,2 %), tandis que les hommes privilégient la « création d'œuvres sur Internet » (50 %), le « son » (44,1 %), l'« édition » (43,6 %), la « vidéo » (42,8 %) et le « graphisme » (42,5 %).

---

<sup>16</sup> Pourcentages calculés sur la base des réponses.

Ces besoins de formation dans le domaine artistique paraissent aller de pair avec la possession de diplômes. Il semble que ceux qui ont déjà eu une formation formulent plus volontiers une ouverture vers d'autres formations, à différents moments de la vie. D'autre part, ceux qui n'ont pas de seconde profession sont légèrement plus demandeurs (51,3 %).

Malgré la disparité des situations des artistes plasticiens, la demande de formation professionnelle présente une universalité certaine sur tout le territoire.

### ➤ 2.3 Les besoins de formation dans d'autres domaines

Chaque répondant a coché en moyenne plus de trois réponses<sup>17</sup> parmi onze items proposés à la question 19 : « Des formations concernant d'autres domaines de compétences vous intéresseraient-elles ? ». Le **graphique 16** montre que la création plastique s'inscrit de plus en plus dans la notion de projet. C'est ainsi que 55,6 % des répondants demandent une formation dans la conduite de projet (construire un dossier de projet artistique, de subvention, etc.). Il faut y associer l'approfondissement des « connaissances en langues étrangères » qui prend sens pour des projets avec l'étranger (36,8 %), puis « savoir tenir sa comptabilité et connaître les démarches fiscales et sociales » (43,8 %) ainsi que les « droits d'auteurs » (39 %).

#### • GRAPHIQUE 16 – AUTRES DOMAINES DE FORMATION SOUHAITÉS

Lire : 55,6 % des artistes répondants ont opté pour « conduire un projet » lors de leurs 5 réponses possibles, parmi les 11 items proposés.



<sup>17</sup> Question 19 : Total interrogés : 1243 / Répondants : 1127 / Total des réponses : 3877.  
(Non-réponses : 9,3 %)

Ceci révèle notamment l'absence de formations sur ces sujets dans les formations initiales (écoles d'art, universités). Ensuite, on trouve « présenter son travail artistique » (27,3 %), « monter un projet d'action culturelle » (24,5 %), « approfondir ses connaissances en histoire de l'art » (21,9 %), « monter une exposition » (21,6 %), « approfondir ses connaissances en culture générale » (20,6 %), « créer une association » (11,3 %) et « se servir d'un ordinateur et d'Internet » (9,4 %).

116 répondants ont débordé de cette liste. Ces « autres » réponses concernent principalement le marché de l'art et les galeries, la vente, la commercialisation ou la communication et la présentation de son travail. Les formations en informatique (logiciels de MAO—musique assistée par ordinateur, de DAO—dessin assisté par ordinateur, vidéo ou programmation) restent très demandées bien que l'on soit dans la partie « professionnalisation », ce qui montre que ces technologies et leur maîtrise sont une voie d'ouverture à l'emploi.

Si l'on croise ces besoins avec les variables du profil des interrogés, les pourcentages varient très peu : ces besoins concernent principalement les actifs de 25 à 36 ans et les femmes (60,6 %) qui sont les plus demandeuses de « création d'association » (68,8 %), de « montage de projet » (65,2 %) et d'« exposition » (64,3 %), et ont besoin d'apprendre à « se servir d'un ordinateur et d'Internet » (64,1 %), tandis que les hommes sont principalement demandeurs d'« approfondissement de connaissances en langues étrangères » (43 %), en « culture générale » (41,8 %), en « histoire de l'art » (40,4 %).

D'autre part, ceux qui n'ont pas de seconde profession sont légèrement plus demandeurs que les autres (51,6 %) sauf pour « tenir sa comptabilité », « monter un projet », « approfondir ses connaissances en histoire de l'art » et en « langues vivantes étrangères ».

Les répondants pouvaient exprimer d'autres besoins de formations de manière libre à la question 20 : « Y-a-t-il d'autres compétences que vous n'avez pas acquises et qui vous semblent nécessaires aujourd'hui pour créer ou renouveler votre production artistique ou pour vous aider dans votre parcours ? ». Il y a eu 484 répondants à cette question, soit 38,9 % des interrogés. L'analyse de ces réponses libres met plusieurs choses en évidence : tout d'abord, la grande majorité des occurrences relevées concernent la vente, la communication et le réseau en amont du travail du plasticien : « rapport à l'administration culturelle », « connaissance du système administratif », « développement, diffusion et visibilité de son travail », « marchands », « galeries », « contrats », « marketing », « carnet d'adresses », « commerce, fiscalité », « marché, réglementation », « connaître les parcours d'aide à la création et aux expositions », « mécénats », « commandes publiques », « se vendre, connaître les démarches commerciales », « se faire payer en tant que plasticien », « meilleure connaissance des rouages de l'économie artistique », « relations avec l'étranger », « ce que peut apporter l'Europe en termes de financements, visibilité, promotion »,

« informations professionnelles ». Les domaines de pointe et de nouvelles technologies (informatique, matériaux) sont aussi fortement sollicités. L'art thérapie est souvent cité, la lithographie et la scénographie aussi. La transversalité entre les arts visuels et d'autres pratiques est également soulignée (musique, arts de la scène).

Dans leur diversité et leur multiplicité, ces réponses rejoignent les catégories que nous avons dégagées précédemment : les formations demandées sont ciblées sur des compétences pour mener un projet (dossiers, comptabilité, partenariats, communication, diffusion, gestion, etc.), sur un approfondissement des connaissances, sur des compétences de pointe en informatique et en arts plastiques, notamment au travers de la pluridisciplinarité.

Enfin, une analyse des réponses qualitatives à la question 21 du questionnaire « Savez-vous pourquoi la formation professionnelle ne vous intéresse pas ? », est éloquente. Même s'il n'y a eu que 62 réponses, c'est-à-dire 4,9 % des interrogés, on peut remarquer six grands types de raisons : ceux qui considèrent être « en processus de formation permanente » en demandant des conseils à leurs pairs ; ceux qui ne veulent plus être en situation d'étude - ceux qui n'en voient « pas l'utilité » ; ceux qui pensent que ces formations seront le reflet de ce que propose l'État en matière d'art contemporain ; ceux qui ont un emploi et qui ne veulent pas trop se disperser et ceux qui ont moins besoin de se former que de consacrer tout leur temps à la création et ceux qui en ont « marre de cotiser ». Ces points de vue restent cependant très minoritaires et ne suffisent pas à remettre en cause son intérêt pour 93,4 % des plasticiens interrogés. Il n'est peut-être pas inutile de noter que les réponses les plus négatives (et les moins solidaires) proviennent d'artistes enseignants dans les écoles d'art, qui, bénéficiant de plateaux techniques et de formations professionnelles dans ces écoles, ne voient pas la nécessité de mettre en place une formation professionnelle pour les artistes. Leurs réponses viennent au contraire, en miroir des avantages dont ils bénéficient, plaider pour l'accès à une formation professionnelle.

### 3. LES ASPECTS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Nous avons pu constater que 93,4 % des répondants sont intéressés par la mise en place de formations professionnelles pour les artistes plasticiens. Ce chiffre ne laisse pas de doute sur l'expression d'un intérêt et d'un besoin des artistes. Afin de pouvoir mettre en place des formations et ainsi de répondre à une demande, il est également nécessaire de quantifier un certain nombre de données telles que le temps que l'on peut y consacrer, les disponibilités de chacun, les possibilités de financements et de prise en charge des frais connexes, etc.

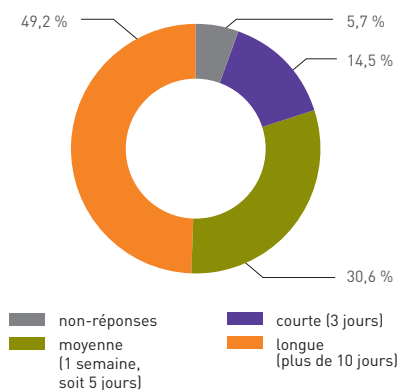
#### ➤ 3.1 Durée et périodicité

Le **graphique 17** nous montre que 49,2 % des artistes interrogés souhaitent majoritairement une formation longue (plus de 10 jours) et 30,6 % préfèrent une formation de durée moyenne. Si la durée de formation courte est la moins privilégiée, elle n'en est pas totalement écartée (14,5 %). Dans l'ensemble, les artistes semblent ouverts à différents « formats » de formation, même si une nette majorité opte pour des durées favorisant des sessions de travail et d'apprentissage plus longues et donc plus denses. Les besoins de formation conséquente et approfondie semblent ainsi plus prégnants, même si des formations d'appoint correspondent probablement aux attentes spécifiques de certains artistes.

En favorisant un étalement de la formation sur une année, 77,2 % des artistes marquent une fois encore leur intérêt pour des sessions régulières et soutenues (**graphique 18**).

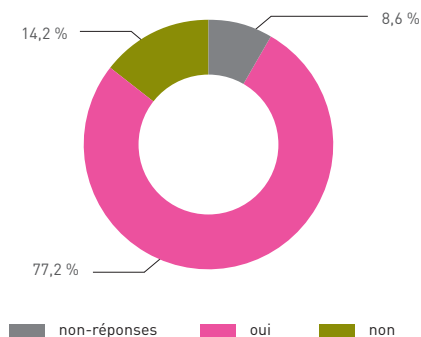
#### • GRAPHIQUE 17

LES DURÉES DE FORMATION DÉSIRÉES

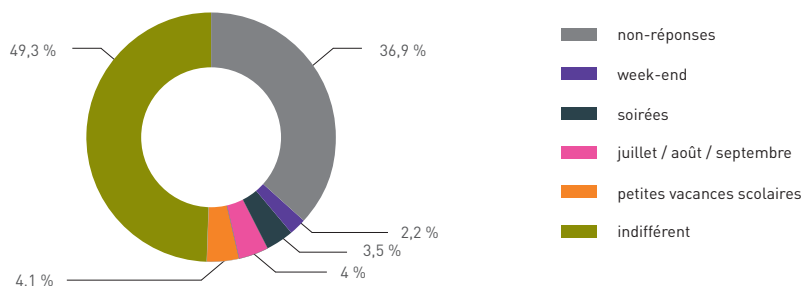


#### • GRAPHIQUE 18

UNE FORMATION ÉTALÉE SUR UNE ANNÉE INTÉRESSE T-ELLE LES INTERROGÉS ?



• **GRAPHIQUE 19** - LES PÉRIODES DE FORMATION PRIVILÉGIÉES



Les formations professionnelles en direction des artistes étant pratiquement inexistantes, il est difficile de déterminer *a priori* des périodes privilégiées : ainsi 49,3 % des artistes ont coché la réponse « indifférent » et 36,9 % n'ont pas donné de réponse. Cette question étant à choix multiples, ces deux pourcentages peuvent aussi révéler une adaptabilité à la formation quelle que soit la forme qu'elle pourrait prendre. D'autre part, pour ceux ayant répondu précisément, il se peut que cela soit aussi l'expression par le contraire, des moments qui ne leur conviendraient pas. Par exemple, il est possible que des parents ne préfèrent pas avoir une formation lors des week-ends ou des soirées et qu'ils cochent donc les petites et grandes vacances.

➤ **3.2 Le financement de la formation**

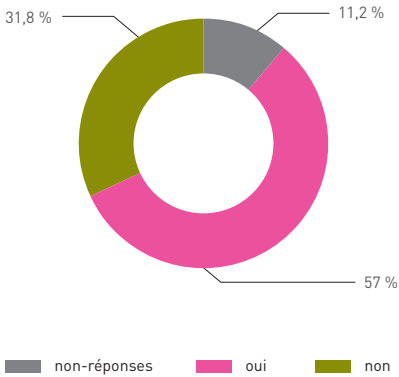
Actuellement, les artistes ne cotisent à aucune caisse spécifique qui leur donnerait accès à la formation professionnelle. Il semble important de mesurer ce qu'ils sont prêts *a priori* à consacrer financièrement à leur propre formation continue. Mais une fois de plus, il peut leur être difficile de mettre un chiffre sur une formation dont les modalités ne sont pas encore déterminées. En 2002, une concertation a été organisée avec les organisations professionnelles des artistes-auteurs, des diffuseurs et les sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur, le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité. Ainsi une cotisation de 44 euros (soit 0,15 % du montant du plafond annuel de la sécurité sociale) versée par an et par auteur (artistes plasticiens, écrivains, compositeurs de musique, scénaristes ...) a été envisagée pour la formation professionnelle.

Mais dans quelle mesure les artistes plasticiens ont-ils la possibilité de verser une telle cotisation ?



• **GRAPHIQUE 20**

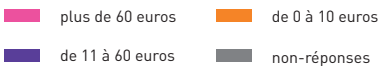
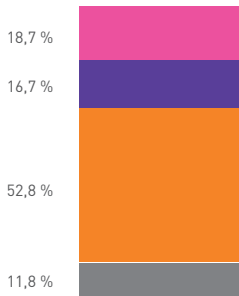
LES ARTISTES SONT-ILS PRÊTS À VERSER UNE COTISATION ANNUELLE ?



Si 93,4 % des plasticiens interrogés sont intéressés par la formation, seuls 57 % semblent prêts à cotiser pour se former. 31,8 % des interrogés se sont exprimés contre une cotisation annuelle, ce qui est un chiffre relativement faible si l'on prend en considération la précarité dans laquelle vivent de nombreux artistes. Remarquons cependant un nombre non négligeable de non-réponses (11,2 %). D'autre part, il est important de noter que l'intitulé de la question stipule une cotisation annuelle, par référence à cette proposition de 2002. Cette réponse n'induit donc pas que 31,8 % des artistes ne seraient pas prêts à financer ponctuellement une formation.

• **GRAPHIQUE 21**

MONTANT DES COTISATIONS PROPOSÉES PAR LES ARTISTES



Conformément à leur grande diversité et bien qu'une grande majorité se dégage en faveur d'une cotisation pour la formation professionnelle (57 %), les déclarations de hauteurs envisageables de cotisation sont faibles : 52,8 % des artistes déclarent ne vouloir payer qu'une somme de moins de 10 euros et 11,8 % n'ont pas répondu. Plus les questions deviennent précises à ce sujet, plus le taux de non-réponses augmente.

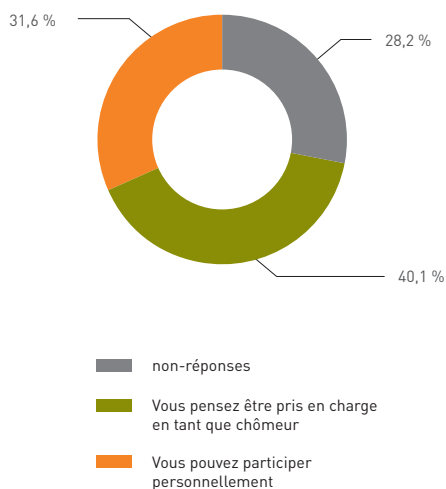
D'autre part, 16,7 % sont prêts à participer à hauteur de 11 à 60 euros, 18,7 % pour un montant de plus de 60 euros (ces sommes étant souvent supérieures à 100 euros) et trois individus sont prêts à investir de 1000 à 2000 euros. Ces différences de montant de cotisation sont très probablement dues à des différences de situations sociales très marquées plus qu'à des différences de besoins de formation. Par ailleurs, notons que la majorité de ceux qui peuvent participer personnellement sont sculpteurs, peintres ou dessinateurs, plasticiens utilisant des techniques mixtes et créant des installations. Les femmes, plus nombreuses dans l'échantillon, sont également plus nombreuses à accepter de cotiser. Les artistes non-identifiés à la MDA-sécurité sociale sont aussi sensiblement plus nombreux à vouloir cotiser, il est probable que cela vienne du fait qu'ils ne cotisent justement pas ailleurs.

40,1 % des artistes pensent pouvoir bénéficier d'une prise en charge de leur formation en tant que chômeur. Ils espèrent ainsi accéder à des financements quasi-inexistants pour les artistes plasticiens. On remarque donc un sentiment illusoire de pouvoir accéder à des financements extérieurs pour des formations spécifiques en arts plastiques.

Près de 31,6 % des artistes peuvent participer personnellement. Un taux important de non-réponses (28,2 %) indique que certains artistes ne savent pas comment se positionner face au problème du financement de la formation. Néanmoins, il faut retenir qu'il y a une vraie motivation pour la formation et qu'une grande majorité des artistes répondant se dit prête à faire un effort de participation malgré la précarité qui la caractérise.

#### • GRAPHIQUE 22

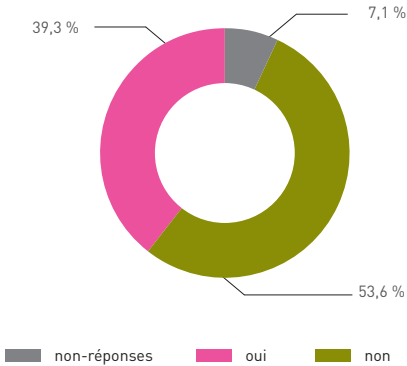
##### LES PLANS DE FINANCEMENT ENVISAGÉS



### 3.3 Les frais connexes : déplacement, hébergement et restauration

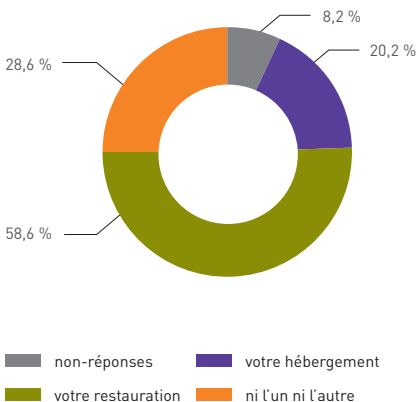
#### • GRAPHIQUE 23

LES ARTISTES SONT-ILS PRÊTS À SE DÉPLACER POUR UNE FORMATION ?



#### • GRAPHIQUE 24

LES ARTISTES SONT-ILS PRÊTS À PRENDRE EN CHARGE LEUR HÉBERGEMENT ET LEUR RESTAURATION ?



La majorité des artistes préférerait que la formation dont ils ont besoin soit réalisée dans leur région tandis que 39,3 % sont prêts à se déplacer pour se former (graphique 23). Ce type de formation doit donc s'organiser de préférence dans la proximité. Il est cependant envisageable que les artistes acceptent plus volontiers de se rendre hors région pour une formation longue mais préfèrent ne pas cumuler les déplacements sur des formations courtes.

La formation entraîne inévitablement des frais annexes d'hébergement et de restauration qui risquent d'incomber aux artistes. Or 28,6 % d'entre eux (graphique 24) ne sont pas prêts à les prendre en charge. Par contre 58,6 % des artistes sont prêts à payer leur frais de restauration et 20,2 % leur hébergement. Il serait donc judicieux d'en tenir compte dans l'organisation de la formation, car en cas de formation hors région, les artistes ne sembleraient pas en mesure de prendre en charge, principalement, leur hébergement.

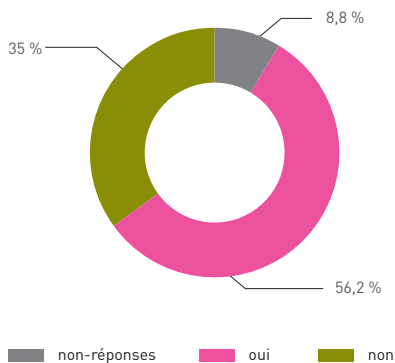
Les possibilités d'implication des artistes pour le financement de la formation sont ainsi le reflet d'une population hétérogène dans ses moyens financiers, ses pratiques artistiques, ses représentations, et ses motivations.

## 4. LES ARTISTES ET L'ACTIVITÉ DE FORMATEUR

Les artistes interrogés intéressés par une activité de formateur représentent 56,2 % (**graphique 25**). Parmi eux, 32 % déclarent avoir déjà été formateur et 36 % déclarent avoir besoin de formation complémentaire (**graphiques 26 et 27**).

### • GRAPHIQUE 25

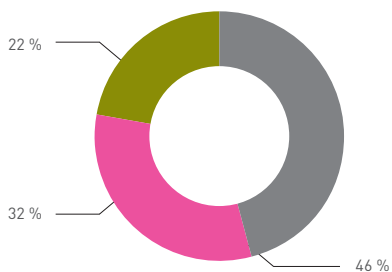
LES INTERROGÉS DÉSIRENT-ILS DEVENIR FORMATEUR ?



35

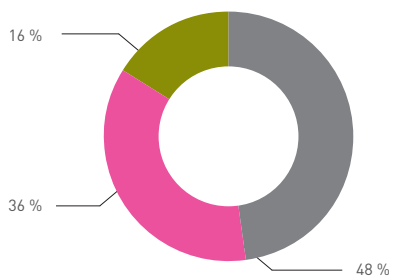
### • GRAPHIQUE 26

LES INTERROGÉS ONT-ILS DÉJÀ ÉTÉ FORMATEURS ?



### • GRAPHIQUE 27

LES INTERROGÉS ESTIMENT-ILS AVOIR BESOIN DE FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR DEVENIR FORMATEUR ?



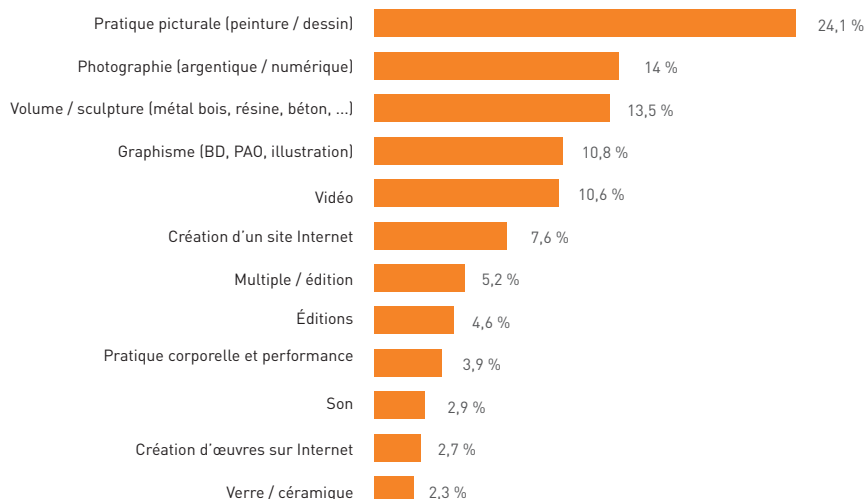
<sup>18</sup> Question 31 :

Total interrogés : 1243 / Répondants : 632 / Total des réponses : 1271. (Non-réponses : 49,1 %).

## 4.1 L'offre de formation dans le domaine artistique

### • GRAPHIQUE 28 – OFFRE DE FORMATION DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE

Lire : 24,1 % des artistes répondants ont opté pour la « pratique picturale » lors de leurs 5 réponses possibles, parmi les 12 items proposés.



Chaque répondant a coché en moyenne deux réponses<sup>18</sup> parmi douze items proposés dans la question 31 du questionnaire : « Souhaitez-vous devenir formateur pour des formations relevant de domaines ou techniques artistiques ? »

La « pratique picturale » est l'offre de formation la plus importante (**graphique 28**). C'est également la pratique artistique qui est la plus déclarée par les artistes (41 %). Il est donc normal que les artistes proposent leurs compétences dans ce domaine (pour 24,1 % d'entre eux). Rappelons cependant que, de fait, la demande pour cette pratique ne concerne que 14,8 % des répondants. Une configuration idéale serait celle d'un grand nombre de demandeurs pour un plus petit nombre de formateurs, ce qui est le cas pour une grande majorité de disciplines (10 sur 12) : « photographie » (offre : 14 % / demande : 25,6 %), « sculpture / volume » (offre : 13,5 % / demande : 29,7 %) « graphisme » (offre : 10,8 % / demande 29,6 %), « vidéo » (offre : 10,6 % / demande : 37 %), « création d'un site Internet » (offre : 7,6 % / demande : 47 %), « multiple / édition » (offre : 5,2 % / demande : 22,4 %), « édition » (offre : 4,6 % / demande : 22,7 %), « son » (offre : 2,9 % / demande : 20,8 %), « création d'œuvres sur Internet » (offre : 2,7 % / demande : 20,8 %), et « verre / céramique » (offre : 2,3 % / demande : 13 %). Concernant les « pratique corporelle et performance », il y a quasiment autant d'offres que de demandes (respectivement 3,9 et 7 %).

8,7 % des interrogés, ont complété la liste de propositions qui avaient été suggérées. Leurs réponses « autres » sous forme de textes libres sont très fragmentaires ou trop générales. Par exemple, le « collage », le « livre objet », la « couture », qui paraissent un peu simples pour des formations de plasticiens professionnels, sont en fait les dénominations des ateliers mis en place depuis les années 60 pour les stages amateurs dans les centres socioculturels ou dans les formations des enseignants à l'IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres). Elles sont l'expression de la difficulté de proposer une offre nouvelle, inédite, efficace et adaptée, à plus forte raison dans le temps que l'on se donne pour répondre à un questionnaire.

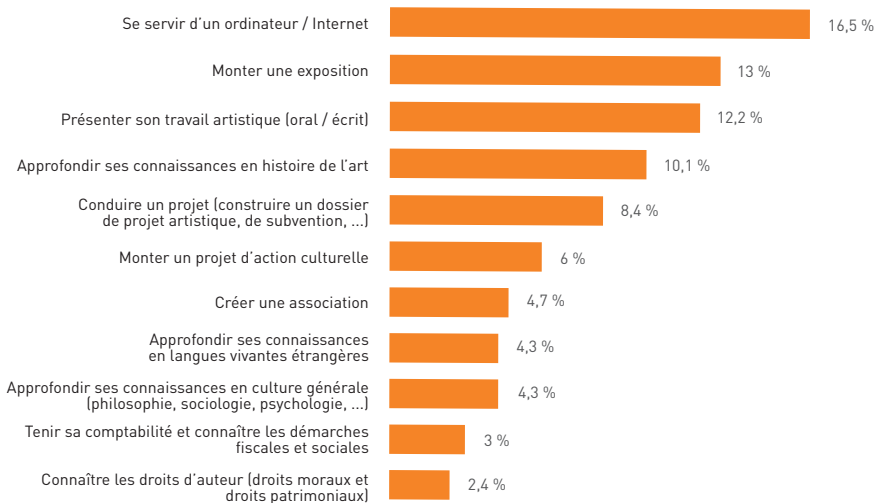
Les répondants sont âgés de 25 à 36 ans majoritairement sauf pour « le verre céramique » où la tranche d'âge dominante est celle des 36 à 45 ans. Les femmes sont 56 % à proposer une offre de formation contre 44 % pour les hommes.

Au regard des formations initiales, les diplômés en arts plastiques représentent 62,6 %, les diplômés dans d'autres disciplines 18,2 %. Ces offres de formation apparaissent donc liées à la possession des diplômes et à la recherche d'une source de revenus, car ils n'ont majoritairement pas de seconde profession (pour 48,3 % d'entre eux), sauf pour « le multiple / édition » (61,5 %), « l'édition » (56,1 %), « le graphisme » (51,5 %), et « le son » (55,6 %).

#### > 4.2 L'offre de formation dans d'autres domaines

##### • GRAPHIQUE 29 – OFFRE DE FORMATION DANS D'AUTRES DOMAINES

Lire : 16,5 % des artistes répondants ont opté pour « se servir d'un ordinateur / Internet » lors de leurs 5 réponses possibles, parmi les 11 items proposés.



Chaque répondant a coché en moyenne plus de deux réponses<sup>19</sup> parmi onze items proposés dans la question 32 du questionnaire : « Souhaitez-vous devenir formateur pour des formations relevant d'autres domaines de compétences ? ». Il s'avère qu'en ce qui concerne « se servir d'un ordinateur et d'Internet » (**graphique 29**), la demande (9,4 %) est beaucoup moins forte que l'offre de formation (16,5 %).

La configuration idéale, dont il a été fait mention précédemment, est également valable pour une grande majorité d'autres compétences (10 domaines sur 11) : « monter une exposition » (offre : 13 % / demande : 21,6 %), « présenter son travail artistique » (offre : 12,2 % / demande : 27,3 %), « approfondir ses connaissances en histoire de l'art » (offre : 10,1 % / demande : 21,9 %), « conduire un projet » (offre : 8,4 % / demande : 55,6 %), « monter un projet d'action culturelle » (offre : 6 % / demande : 24,5 %), « créer une association » (offre : 4,7 % / demande : 11,3 %), « approfondir ses connaissances en langues vivantes étrangères » (offre : 4,3 % / demande : 36,8 %), « approfondir ses connaissances en culture générale » (offre : 4,3 % / demande : 20,6 %), « tenir sa comptabilité et connaître les démarches fiscales et sociales » (offre : 3 % / demande : 43,8 %) et « connaître les droits d'auteurs » (offre : 2,4 % / demande : 39 %).

1,3 % des interrogés ont complété cette liste par d'autres propositions. Les artistes qui proposent des formations ont majoritairement entre 25 à 36 ans. Les femmes sont 58,5 % à proposer une offre de formation contre 41,5 % pour les hommes, et elles sont majoritaires dans tous les domaines de compétences.

À la question « Quelles sont vos compétences dans ces domaines ? » les artistes ont répondu principalement en termes d'études et d'expériences. Une majorité a déjà enseigné, donné des cours ou fait des interventions et a un très haut niveau d'études. Il y a donc certainement un fort potentiel formateur parmi les artistes répondants. Contrairement à d'autres secteurs, il y a une adéquation entre l'offre et la demande de formation, surtout pour les domaines ou techniques artistiques.

---

<sup>19</sup> Question 32 :

Total interrogés : 1243 / Répondants : 432 / Total des réponses : 1055. (Non-réponses : 65,2 %).

### ➤ 4.3 Analyse comparative de l'offre et de la demande de formation

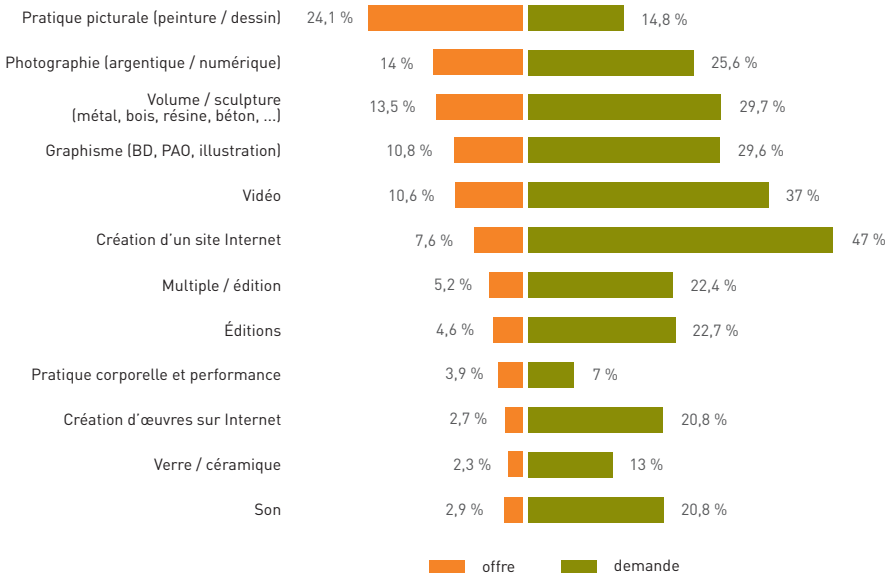
Les formulations « offre de formation » et « demande de formation » peuvent laisser penser que chacun de ces deux termes peut exister sans l'autre, ce qui est sensible dans la formulation « répondre à des demandes ou proposer des formations ? » or il faut considérer les offres et les demandes comme les deux faces d'un même problème.

Comme nous pouvons le voir sur les **graphiques 30 et 31**, les demandes de formation correspondent approximativement aux offres.

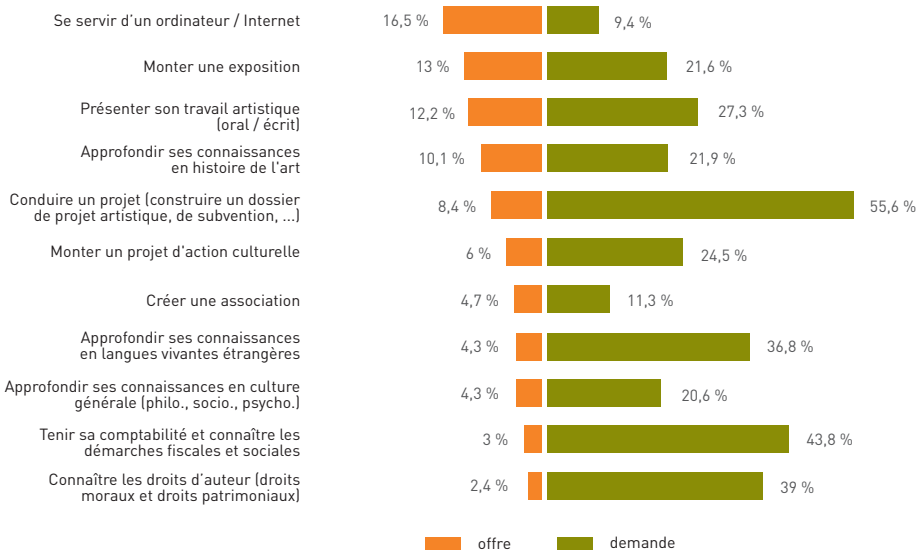
Les plasticiens semblent avoir très peu besoin d'acquérir des compétences de base telles que « se servir d'un ordinateur et d'Internet » ou apprendre les différentes pratiques picturales. Par contre ils expriment avoir des besoins importants en compétences diverses (élaboration de projets, droits et devoirs, démarches, ...) ou pour des formations dans des domaines ou techniques de pointe (« création de site », « vidéo », « photo », « graphisme », ou « son », « étude des langues », « art thérapie »), tandis que l'offre de formation propose d'abord des domaines ou techniques artistiques (« pratique picturale », « photo », « vidéo », « graphisme » ainsi que le maniement d'un ordinateur et le montage d'exposition).



• **GRAPHIQUE 30** – L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE FORMATION DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE

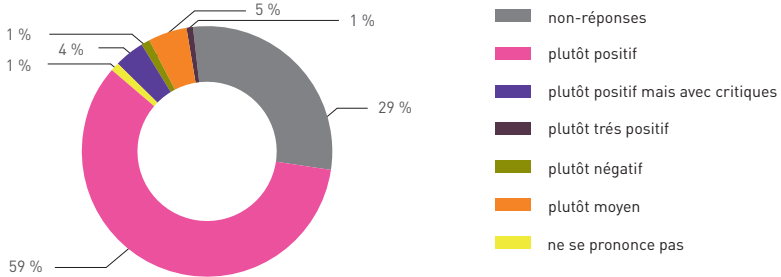


• **GRAPHIQUE 31** – L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE FORMATION DANS D'AUTRES DOMAINES



## 5. INDICE DE SATISFACTION RELATIF AU QUESTIONNAIRE

• **GRAPHIQUE 32** - QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION CONCERNANT CE QUESTIONNAIRE ?



Le **graphique 32** ci-dessus est issu d'une analyse des réponses à la question 36 sur la satisfaction des enquêtés quant à ce questionnaire. Le résultat est positif pour 64 % des artistes interrogés (regroupant plutôt très positif 1 %, plutôt positif 59 %, plutôt positif mais avec critiques 4 %). Il montre aussi une part de non-réponses (29 %) et une très faible portion globalement négative 1 %.

## CONCLUSION

*L'ensemble des réponses à ce questionnaire montre que la possibilité d'une formation professionnelle est une réelle attente des artistes. Quelques points restent essentiels à cerner, sans lesquels aucune formation ne peut être envisagée : la spécificité des artistes, les formations attendues et leur financement, et enfin les lieux de formation.*

### 1. RECONNAÎTRE LA SPÉCIFICITÉ DE LA SITUATION DES ARTISTES

Si la formation professionnelle continue est un droit pour tous, elle doit l'être aussi pour les plasticiens. Rares sont les branches professionnelles à ne pas y avoir accès. Ici tout se passe comme si l'activité artistique n'était pas une activité professionnelle.

Cependant la mise en place de la formation professionnelle pour les artistes devra prendre en compte un certain nombre de particularités et notamment :

- Le caractère individuel des pratiques artistiques et donc le besoin d'offrir un large éventail de formations spécifiques correspondants aux besoins des artistes.
- Une spécialisation très pointue de formations orientées vers l'acquisition de savoirs et de procédés techniques et technologiques répondant aux problèmes rencontrés lors de la production.
- Le fait que les formateurs soient eux-mêmes des artistes afin que le même niveau de langage soit employé et que les formations s'organisent autour de problématiques concrètes.
- La prise en compte de la situation sociale, largement précarisée, des artistes dans ses modes de financement.

### 2. LES FORMATIONS ATTENDUES

Au vu des résultats de l'enquête, on peut dégager deux types de formations attendues :

- Des formations techniques qui se dérouleraient sous forme d'ateliers pour appréhender les techniques et les savoir-faire nécessaires à la création. Il est facile de comprendre que les besoins des artistes plasticiens sont très spécifiques en matière de formation dans des domaines ou des techniques plastiques, ainsi que pour des formations transversales comme les nouvelles technologies et l'écriture, le son, la chorégraphie, etc. Les attentes des plasticiens en termes de formation sont très différentes de celles des autres types d'auteurs.

- Une formation pour la gestion de leur carrière, leur permettant d'acquérir les connaissances juridiques, administratives, commerciales et fiscales qui les concernent. Ces besoins ne rentrent pas ordinairement dans le domaine de la formation continue.

### 3. LE FINANCEMENT

Les plasticiens se prononcent majoritairement pour la formation professionnelle. Mais si l'on souhaite tenir compte des spécificités liées à leur activité et à leur situation sociale, il sera nécessaire de trouver des modes innovants de financement et sans doute différents des fonctionnements actuels des grands organismes de formation.

Quelques pistes de financement possibles :

- Une cotisation des artistes eux-mêmes, proportionnelle à leurs revenus. Cette cotisation ne doit pas être liée aux critères d'ouverture des droits de la sécurité sociale-MDA, en privilégiant les artistes affiliés et en rejetant les assujettis : ce serait méconnaître la réalité de la diversité des situations des artistes, empêcher les artistes qui ont une seconde activité étrangère à leur pratique artistique de bénéficier de formations spécifiques, et enfin détourner la formation professionnelle d'un de ses buts, permettre à tous et en premier aux plus précaires d'acquérir de nouvelles compétences et d'évoluer dans sa profession.
- Une cotisation des diffuseurs.  
(galeries, ventes publiques, agences de communication...)
- Des subventions régionales.
- Des subventions du Fond Social Européen.

Il n'est pas inutile également de rappeler que la mise en place de formations permettra de créer des emplois pour un certain nombre d'artistes formateurs.

#### 4. LES PROPOSITIONS DE LOCALISATION DE LA FORMATION

Selon l'enquête, les artistes préfèrent les lieux de formation de proximité. Il est géographiquement envisageable de proposer ces formations en s'appuyant sur des structures déjà existantes :

- En s'appuyant sur le réseau d'associations d'artistes qui maille le territoire. Certaines de ces associations ont déjà le statut d'organisme de formation et ont développé des formations en direction des plasticiens.
- En créant des partenariats entre les associations d'artistes et les écoles supérieures d'art. Ces dernières possèdent des plateaux techniques, répondant aux spécificités techniques des artistes, qui ne sont pas utilisés pendant les congés scolaires. Les associations pourraient être porteuses de ces formations et en assurer l'organisation, les écoles d'art mettant à disposition leurs plateaux techniques.
- En favorisant la création de coopératives de formation et de production, telles qu'elles existent au Québec ou en Suède. Ces ateliers collectifs, gérés sous forme de coopératives et dotés d'une large gamme d'outils professionnels, permettraient de développer des formations aussi bien que des productions d'œuvres avec l'aide de techniciens spécialisés.
- En envisageant pour les formations de longue durée, un centre de formation national pouvant accueillir aussi bien les formateurs que les artistes. Le site de l'école d'art d'Aubusson, dont l'avenir n'est pas stabilisé, pourrait être une opportunité puisqu'il possède aussi bien les capacités de logement et de restauration que de vastes ateliers.


Cette enquête a donc permis à la Fraap de recueillir 1243 réponses individuelles au questionnaire, dont celles d'une grande majorité d'artistes qui ont reçu une formation initiale en arts plastiques ou sont diplômés de l'enseignement supérieur. L'ensemble des réponses apportées vient confirmer les intuitions sur les besoins des artistes plasticiens en les appuyant sur des données chiffrées. Les interrogations sur les situations sociales révèlent que la moitié exerce une seconde profession mais à temps partiel, qu'une petite moitié bénéficie d'une aide publique ou familiale de par leur précarité et qu'un tiers environ déclare vivre de sa pratique artistique mais nous ne savons pas dans quelle condition et à quel niveau de revenus. La quasi-totalité des répondants affirme avoir un intérêt pour une formation d'ordre professionnel principalement dans le but d'enrichir leurs pratiques par la maîtrise de techniques nouvelles ou d'acquérir des outils pour développer la visibilité, la reconnaissance et la diffusion de leur travail. Toutefois ils sont prêts à participer

financièrement à ces formations, dans la mesure de leurs moyens, et s'orientent plutôt vers une demande de prise en charge. Plus de la moitié des répondants adhèrent à l'idée de devenir formateurs probablement dans l'esprit de pouvoir profiter d'une opportunité d'emploi.

Au-delà des informations quantitatives que nous apporte cette enquête, une analyse des renseignements qualitatifs recueillis dans les questions libres, souligne en premier lieu le besoin d'accès à des formations professionnelles en parallèle à l'évolution des carrières et une demande importante d'accompagnement pour la communication et la visibilité du travail plastique ainsi que pour mieux s'insérer dans les réseaux de diffusion. Cette demande semble être la traduction d'une fragilité, due souvent à une situation sociale précaire, et vérifie encore une fois que le choix d'être artiste est le plus souvent le choix du risque de la précarité et des contraintes de la liberté.

**Remerciements :**

- aux artistes qui ont participé à cette enquête,
- à l'équipe d'Opale,
- à Elisabeth Caillet,
- à Camille Lobry,
- à Christel Brunet, Julie Desmidt et Delphine Paul,
- aux membres du Conseil d'Administration de la Fraap en 2006-2007,  
et plus particulièrement à Katerine Louineau et Antoine Perrot.



**Fraap** – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

15, rue La Condamine - 75017 PARIS

01 40 03 08 89

[fraap2@wanadoo.fr](mailto:fraap2@wanadoo.fr) - [fraap3@wanadoo.fr](mailto:fraap3@wanadoo.fr)

[www.fraap.org](http://www.fraap.org)

**Les partenaires de la Fraap**

Ministère de la Culture et de la Communication

Opale - Culture & Proximité